

CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER		
AUTEUR/EMETTEUR	RELEVÉ DE CONCLUSIONS	DATE DE LA REUNION
Sylvie LEYS / Brigitte NELIAS	Groupe de travail Cadre de vie	1 <sup>er</sup> avril 2009

PARTICIPANTS	DIFFUSION
<p><u>Excusés</u> : 3 membres</p> <p><u>Présents</u> : 14 membres</p> <p><u>Absents</u> : 5 membres</p>	<p>Membres du groupe de travail Elsa LAFAYE DE MICHEAUX</p>

SYNTHESE DE LA REUNION
<p>Le travail de cette réunion s'est fait selon les 2 axes décidés à la réunion précédente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les nuisances (principalement, mais pas uniquement, sonores).</li> <li>• l'accueil des nouveaux habitants dans le quartier.</li> </ul> <p><u>LES NUISANCES :</u></p> <p>Il a d'abord été fait référence à la <u>Charte De Bonne Conduite</u> que le précédent CCQ avait rédigé. Sur le fond, tout le monde est d'accord avec ce texte. Comment diffuser cette charte le plus largement possible ? Il faudrait l'imprimatur de la Mairie pour qu'elle ait un certain poids auprès des syndicats, des bailleurs, des patrons de bars et restaurants. Rôle de la Police municipale et nationale dans l'application de cette charte ?</p> <p>Il a été ensuite fait référence à la <u>Charte Des Organisateur De Soirées Etudiantes</u>. Les BDE (bureau des étudiants) ont été sensibilisés mais les faiseurs de bruit sont souvent des « électrons libres », qui ne sont pas nécessairement dans une soirée encadrée par un BDE.</p> <p>Ces 2 documents ont ensuite été mis en cause : contenu trop dense, le message n'est pas lu. Il faut communiquer autrement : slogan courts, percutants, conviviaux, sur des supports jeunes : dessous de verres, stickers, affiches avec 1 idée explicite. Et peut-être travailler sur ces projets avec des jeunes.</p> <p>Chacun a fait référence aux nombreuses incivilités dont le quartier souffre (voitures garées sur les trottoirs, vélos sur les trottoirs, urine dans les boîtes aux lettres, la liste est longue). L'action de la Police est-elle suffisante ? Dans certaines rues la Police semble omniprésente, dans d'autres elle fait cruellement défaut.</p> <p>Nous avons pu profiter de l'expérience de l'animateur du Foyer des Jeunes Travailleurs, qui nous a fait un court exposé de ce qui se fait au Foyer pour lutter contre l'incivilité : Dialogue, sensibilisation, responsabilisation et, éventuellement, expulsion du Foyer. Mais le Foyer est une sorte de microcosme où chacun se connaît, un quartier est un environnement beaucoup plus disparate. Cependant, certaines « recettes » seraient utilisables pour les bruits intérieurs à un immeuble (mieux connaître ses voisins).</p>

Il a été noté que l'incivisme est un problème très vaste que le CCQ seul ne peut régler.

**L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS :**

Les Adjoints de Quartier sont responsables de l'accueil des nouveaux habitants. Les CCQ peuvent travailler sur ce sujet avec leur Adjoint. Il y a 2 périodes d'accueil par an : septembre/octobre et mars/avril

Comment contacter les nouveaux habitants ? Peut-on diffuser les noms des nouveaux arrivants aux membres du CCQ pour un contact direct et une invitation à aller à l'accueil de la Mairie ?

Que doivent contenir la lettre d'accueil et le pack remis lors de la réception ?

**Animateurs du groupe de travail : Jérôme VIAUD et Béatrice VERON**

**Prochaine rencontre :**

**Mercredi 13 mai 2009 20h salle de réunion Foyer de Jeunes Travailleurs David d'Angers  
(22 rue David d'Angers)**